



LHOIST FRANCE OUEST

Usine des Gaillards – Saint-Gaultier (36)

PJ54 – Description des sources d'émissions de gaz à effets de serre

Rapport

Réf : CACILB212756 / RACILB04556-04

AMAR / JPT










03/10/2022



LHOIST FRANCE OUEST

PJ54 – Description des sources d'émissions de gaz à effets de serre

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration de Léa DEROGNAT (NEODYME)

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	03/10/2022	01	A. MARIE	/	/
Rapport	27/06/2022	02	A. MARIE 	JP. LENGLET 	JP. LENGLET 
Rapport	15/07/2022	03	A. MARIE 	JP. LENGLET 	JP. LENGLET 
Rapport	03/10/2022	04	A. MARIE 	JP. LENGLET 	JP. LENGLET 

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACILB212756 / RACILB04556-04
Numéro d'affaire :	A56475
Domaine technique :	IC01

GINGER BURGEAP Agence Loire-Bretagne • 8, 10, 12, rue du docteur Herpin – 37000 Tours
Tél : 02.47.75.25.45 • burgeap.tours@groupeginger.com

SOMMAIRE

1.	Activités principales	4
2.	Points d'émission	4
3.	Type de flux	5
4.	Trafic routier	5

1. Activités principales

Les plans de surveillance (Phase 3 de l'ETS) doivent contenir une description de l'installation et des activités devant faire l'objet d'une surveillance qui sont réalisées dans cette installation, y compris une liste des sources d'émissions et des flux.

Les activités principales visées à l'Annexe I de la Directive SEQE UE menées dans le cadre du projet du projet sont la « combustion de combustibles » et la « production de chaux ou calcination de dolomite et de magnésite ».

Les informations présentées ci-dessous sont issues du plan actuel de surveillance des émissions de gaz à effet de serre, mis en place sur le site de Saint-Gaultier (36).

Tableau 1 : Activités principales (visées à l'annexe I de la Directive SEQE UE)

Référence de l'activité (A1, A2,...)	Activité de l'Annexe I	Capacité totale de l'activité	
A1	Production de chaux ou calcination de dolomite et de magnésite	700 tonnes / jour	
A2	Combustion de combustibles	Gaz Naturel	140 Nm ³ / jour
		Coke de pétrole	10 tonnes / jour
		Bois	62 tonnes / jour

2. Points d'émission

Les sources d'émissions futures seront les mêmes que celles actuelles, à savoir les deux fours à chaux (références S1 et S2).

Tableau 2 : Description des points d'émission

Référence du point d'émission	Description du point d'émission	Référence de l'activité	Référence de la source d'émission	GES
EP1	Cheminée (four à chaux 1)	A1 -A2	S1	CO ₂
EP2	Cheminée (four à chaux 2)	A1 -A2	S2	CO ₂

3. Type de flux

Les flux sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Type de flux

Référence du flux	Nom du flux	Type de flux	Référence de la source d'émissions	Référence du point d'émissions
F1	Pierre calcaire crue	Chaux / dolomite / magnésite: Procédé (méthode A): uniquement carbonates	S1 – S2	EP1 – EP2
F4	Bois biomasse	Combustion : Combustibles solides	S1	EP1
F2	Gaz naturel	Combustion : Autres combustibles gazeux & liquides	S1 – S2	EP1 – EP2
F3	Coke de pétrole	Combustion : Combustibles solides	S1 – S2	EP1 – EP2

4. Trafic routier

Les données sur le trafic routier en fonction du combustible solide sont données dans le tableau ci-après.

Pour rappel, le projet ne modifie que le trafic lié aux combustibles du four n°1.

Tableau 4 : Trafic routier selon le combustible

Type de combustible	Provenance		Caractéristiques camion	
	Provenance	Distance Saint-Gaultier	Nombre de camions / an	Poids moyen par camion
Coke de pétrole	Barcelone (Espagne)	780 km	508	25 t
Biomasse	Val de Loire	200 km	937	30 t